

*Communiqué de presse*

## **Covid-19 : les Groupes Klesia, Malakoff Humanis, OCIRP et Audiens en soutien aux salariés et entreprises de la branche HCR**

**Paris, le 23 mars 2020**

**Particulièrement impactés par la crise sanitaire Covid-19, les entreprises et salariés adhérents aux régimes de prévoyance et de santé Hôtels-Cafés-Restaurants assurés par Klesia, Malakoff Humanis, OCIRP et Audiens seront exonérés de cotisations pour le second trimestre 2020.**

Depuis la mise en place de leurs contrats HCR dès 2005, les groupes de protection sociale paritaire KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont su constituer, avec le pilotage des partenaires sociaux, des réserves mutualisées pour égalisation des comptes des entreprises contractuellement adhérentes à leur régime de Prévoyance et de Santé de la Branche Hôtels-Cafés-Restaurants appelé HCR PREVOYANCE SANTE.

A la demande des représentants de la profession, KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont cherché les solutions répondant à leurs besoins pour le deuxième trimestre 2020 sachant que les cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre ont déjà été prélevées sur les bulletins de paie des salariés depuis Janvier.

Dans cette période de crise sanitaire unique, les fédérations d'employeurs et de salariés pilotes de ces régimes se félicitent de pouvoir ainsi constituer un fonds solidaire de protection sociale COVID19 issu des réserves mutualisées de KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS permettant aux centaines de milliers de salariés et d'employeurs de la branche d'être exonérés totalement de cotisations pour le second trimestre 2020.

Quelle que soit leur situation, les salariés de la branche au 1<sup>er</sup> Trimestre continueront ainsi à être protégés par KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS suivant les dispositions contractuelles habituelles pour le second trimestre 2020.

Ces cotisations étant habituellement appelées à terme échu soit le 15 juillet, seront versées par le fonds ainsi constitué sur la base des effectifs présents avant la crise en lieu et place de leurs bénéficiaires.

Aussi, il ne sera prélevé aucune cotisation ce second trimestre aux entreprises et salariés adhérents au contrat HCR Prévoyance Santé, reportant ainsi la prochaine échéance au 15 Octobre.

Par ailleurs, faisant face aux situations des salariés les plus fragilisés pendant cette période, le fonds d'action sociale du régime Hôtels-Cafés-Restaurants assuré par les groupes KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS continuera d'instruire les situations les plus urgentes et se dote d'un budget exceptionnel supplémentaire de 1 million d'Euros afin d'y répondre.

Sur le plan Opérationnel, KLESIA, MALAKOFF HUMANIS, OCIRP et AUDIENS ont pris des mesures préventives, notamment l'expansion de leurs capacités de télétravail, afin de pouvoir s'adapter et servir les clients du secteur Hôtels-Cafés-Restaurants dans les meilleures dispositions possibles. Les interlocuteurs habituels ainsi sont à même de répondre à toute question complémentaire sur ce dispositif.

### **A propos de Klesia**

*Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale Klesia. Paritaire et à but non lucratif, Klesia est un assureur d'intérêt général qui a pris l'engagement de protéger le capital santé et le bien-être de ses clients en mettant en place des actions de prévention et d'innovations sociales. Le groupe est présent partout en France et particulièrement auprès des professionnels des services (transport, tourisme et commerces de proximité, métiers de la santé, conseils et services, défense et entreprises de haute technologie). Ses chiffres clés : 3 300 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 3 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 9,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. Plus d'informations sur [klesia.fr](http://klesia.fr) et [@Klesia](https://twitter.com/Klesia)*

.....  
**CONTACTS PRESSE**

Laurie THEVENET : 06 36 50 30 40 – [laurie.thevenet@dentsuaegis.com](mailto:laurie.thevenet@dentsuaegis.com)

### **A propos de Malakoff Humanis**

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec plus de 6,5 Mds€ de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 17 % de parts de marché de l'assurance collective. En retraite complémentaire, le Groupe gère 36,5 Mds€ d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 568 000 entreprises et plus de 13 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale. Plus d'informations sur [malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com) et [@MalakoffHumanis](https://twitter.com/MalakoffHumanis)

.....  
**CONTACTS PRESSE**

Elisabeth Alfandari : 07 60 09 25 30 - [elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

### **A propos d'OCIRP**

L'OCIRP, union d'organismes de prévoyance régie par le Code de la Sécurité Sociale, œuvre pour la protection des familles. Ses garanties, diffusées par ses membres, s'expriment sous la forme de rentes et d'une action sociale auxquelles souscrivent les entreprises par des contrats collectifs ou par accords de branches pour les salariés et leurs familles. Plus d'informations sur [ocirp.fr](http://ocirp.fr) et [@OCIRP](https://twitter.com/OCIRP).

.....  
**CONTACTS PRESSE**

Pierre Mateur : 01 42 65 48 20

### **A propos d'Audiens**

Référent social de la culture et de la création, Audiens est le partenaire au quotidien des employeurs et créateurs d'entreprise, des salariés permanents et intermittents, des journalistes, pigistes et travailleurs indépendants, des retraités et de leur famille.

Le groupe est depuis sa création fidèle à son identité professionnelle. Il œuvre ainsi à humaniser la relation avec ses adhérents, sécuriser les parcours professionnels, simplifier le service, accompagner le changement. Cette vocation s'est concrétisée par la conception d'une offre sur mesure, adaptée aux spécificités de la profession, en assurances de personnes et de biens, retraite complémentaire, accompagnement social et solidaire, prévention et médical avec le Pôle santé Bergère, congés spectacles, services aux professions... Plus d'informations sur [audiens.org](http://audiens.org)

et [@Groupeaudiens](https://twitter.com/Groupeaudiens)

.....  
**CONTACTS PRESSE**

Olivier Esmiol : 01 73 17 37 39